



Morangis, le 13 mars 2023

Madame Justine Coutard  
Directrice de l'aéroport Paris-Orly  
Groupe ADP  
Orly 4 - CS 90055  
94 396 Orly aérogare cedex

*Suivi par : Cabinet du Maire  
Emilie Amengual - Directrice  
[cabinetdumaire@morangis91.com](mailto:cabinetdumaire@morangis91.com)*

Madame la Directrice,

Nous recevons régulièrement des communiqués de presse du Groupe ADP nous informant qu'en raison de diverses contraintes techniques ou travaux, les trajectoires des décollages et atterrissages seront modifiées sur une période donnée et nous vous en remercions. Toutefois ces interventions requises occasionnent pour notre population des désagréments qu'elle subit au quotidien.

De surcroît, depuis plusieurs mois, il est constaté une augmentation importante des décollages entre 6h et 7h. Une situation due aux abus des compagnies aériennes qui pour faire un maximum de rotations effectuent de nombreux départs. La régulation du nombre de départs de la première heure de la levée du couvre-feu s'avère nécessaire. Chaque matin, nous dénombrons une quantité minimum de 25 départs sur cette tranche horaire.

En tant que Maire de Morangis et Vice-Présidente du département de l'Essonne, je viens plaider pour qu'une limitation à 20 départs maximum soit imposée. Les Morangisais comme les habitants des villes limitrophes de l'aéroport n'ont pas à supporter les conséquences d'une exploitation excessive. On ne nie pas l'impact économique ni le rôle attractif généré par la plateforme aéroportuaire mais l'aéroport doit rester une chance pour nos populations. Nous devons réussir ensemble à concilier tous ces enjeux et garantir une approche équilibrée entre l'activité et la préservation de la santé de nos concitoyens.

Le bruit généré par cette surexploitation a un impact conséquent, engendrant des nuisances sonores, des réveils prématurés et une pollution atmosphérique. Les conclusions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et celles de l'ACNUSA mettent en avant les conséquences néfastes de ces abus et les risques pour la santé.



En 2019, les Assises d'Orly ont permis d'engager une concertation sur ces différentes problématiques. Grâce à la participation active de l'aéroport, des élus, des départements, des associations, des compagnies aériennes, un certain nombre de recommandations avaient été validées. Je profite de ce courrier pour vous interroger sur les suites données à ces préconisations et vous solliciter en vue de l'organisation d'une nouvelle édition de ces assises.

Vous trouverez en pièces attachées un extrait des doléances des Morangissois qui m'interpellent au quotidien pour me faire part des nuisances subies et de leur désarroi face à cette situation.

Restant à votre disposition pour échanger sur ces sujets, je vous prie d'agréer Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

**Brigitte VERMILLET**  
**Maire,**  
**Vice-Présidente du Conseil**  
**Départemental de l'Essonne**

